



HAL
open science

Les différents types d'information et la contraction de texte

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès

► **To cite this version:**

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès. Les différents types d'information et la contraction de texte. Condenser - Adosa, Clermont-Ferrand, 1983, 4, pp.5-46. hal-01071479

HAL Id: hal-01071479

<https://hal.science/hal-01071479>

Submitted on 5 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les différents types d'information et la contraction de texte

Michel Bellot-Antony et Gabriel G. Bès

Groupe de recherches sur la condensation de l'information en langue naturelle (CILN)

Condenser, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 5-46

Résumé

Ce texte met en rapport les différents types d'informations identifiés dans les énoncés (cf. *Condenser* 3) avec la problématique de la contraction de texte. La présence ou l'absence de tel ou tel type d'information caractérise différents degrés d'aptitude des textes à la contraction (§ 2). L'identification des différents types d'informations permet d'opérer un tri dans la complexité des divers éléments informatifs d'un texte et permet de caractériser plusieurs types d'invariance informative et les moyens de parvenir à chacune (§ 3). Sont proposés six points précis permettant d'identifier des informations non essentielles, illustrés par un exemple en grandeur nature, et deux principes généraux pour repérer le noyau dur du texte, par rapport auquel sera déterminée l'invariance informative. Enfin, est examinée l'incidence de divers facteurs, tels que la distance énonciative ou la thématization, sur l'expression de l'invariance informative.

Voir aussi

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Pierre-Maurice Fauchère, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La condensation de l'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 1-9.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La problématique de la contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1980, n° 1, p. 13-44.

Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La contraction de texte](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, janvier 1981, n° 2, p. 5-38.

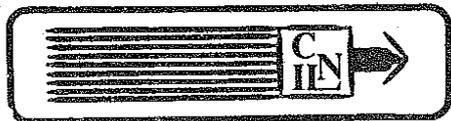
Michel Bellot-Antony, Gabriel G. Bès, Dany Hadjadj, Régine Pouzet et Nicole Rousseau-Payen. « [La contraction de texte. Les différents types d'information](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 33-81.

Ryszard Zuber. « [Relations sémantiques et résumé](#). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, avril 1982, n° 3, p. 83-94.

Dany Hadjadj. « La contraction de texte au baccalauréat : qu'en pensent les enseignants ? » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 47-65.

Michel Bellot-Antony. « Bibliographie commentée (suite). » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 67-74.

Dominique Le Roux. « Les conditions sémantiques de l'activité résumante dans les textes de sciences sociales et humaines. » *Condenser*, Adosa, Clermont-Ferrand, février 1983, n° 4, p. 75-93.



LES DIFFERENTS TYPES D'INFORMATION

ET LA CONTRACTION DE TEXTE

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Les différents types d'information et l'aptitude des textes à la contraction
 - 2.1. Textes véhiculant seulement des informations de premier degré
 - 2.1.1. Présence ou absence de l'une ou l'autre de ces unités
 - 2.1.2. Textes où prédominent les informations véhiculées par l'un ou l'autre type d'unités
 - 2.2. Textes où les informations interprétées sont déterminantes
3. Les différents types d'information, les contraintes et la typologie de la contraction de texte
 - 3.1. Les différents types d'information et les contraintes de la contraction de texte
 - 3.1.1. Détermination des informations "non essentielles"
 - 3.1.2. Constitution de l'invariance informative
 - 3.1.3. Les différentes modalités de l'invariance informative
 - 3.2. Les différents types d'information et la typologie de la contraction de texte

Notes

1. Introduction

Les chapitres précédents (cf. Condenser n°3) nous ont permis de mettre en évidence les points suivants :

a) tout énoncé est constitué de deux types d'unités linguistiques : les entités conceptuelles et les indicateurs d'individualité, unités reliées entre elles par des rapports syntaxiques.

b) la présence dans un énoncé de ces deux types d'unité et les rapports qu'elles entretiennent déterminent, conjointement avec la connaissance de la situation d'énonciation, de la vision du monde et de certains procédés interprétatifs (lois rhétoriques et discursives), le faisceau d'informations véhiculées par cet énoncé, faisceau que l'on peut analyser en "informations de premier degré" et "informations interprétées".

c) un système d'équivalence peut être établi entre certains de ces types d'information, ce qui permet de comprendre qu'une même information sur un même référent puisse être exprimée de différentes manières, une même information linguistique pouvant par exemple correspondre à des signifiés différents.

Tout travail sur un texte, de quelque nature qu'il soit, devrait pouvoir s'inscrire dans cette problématique, dans la mesure où tout texte est censé véhiculer des informations, sauf cas très particuliers et donc marginaux (poésie lettriste par exemple). Si, comme on l'admet généralement, lire un texte, c'est "prendre connaissance de son contenu" (définition du Lexis - Larousse), si l'analyser, c'est "séparer les éléments qui le constituent, discerner ses diverses parties" (idem), toute lecture, toute compréhension d'un texte quelconque devra donc tenir compte du fait qu'il est constitué d'un faisceau d'informations d'origine diverse. La contraction de texte en particulier pourra tirer parti de ces conclusions, et ce sont les rapports entre cette opération de condensation de l'information d'un texte et les analyses précédentes que nous nous proposons maintenant d'établir.

Comme nous l'avons déjà signalé, le préalable imposé à toute tentative de contraction est, ainsi que le recommandent tout à la fois les théoriciens et les pédagogues (1), une lecture et une analyse du texte à résumer (= T). Si les distinctions que nous avons établies sont opératoires, tout lecteur les mettant en pratique devrait parvenir à une meilleure compréhension de T. Une telle affirmation peut paraître présomptueuse, tant le phénomène de compréhension d'un énoncé passe pour complexe et tant sont réputées mal connues les opérations mentales qui y sont mises en jeu. Le fait de considérer tout texte comme véhiculant un faisceau d'informations différentes, mais dont la source peut être précisément déterminée, sera néanmoins de nature à éclairer les divers facteurs qui inter-

viennent dans ce processus de compréhension.

En effet, d'après le point b) ci-dessus, la lecture - et par conséquent la compréhension - d'un texte, ne se limite pas à un simple déchiffrage qui consisterait à associer des portions de signifiant à un signifié déterminé dans le système linguistique. Elle réclame, outre cette compétence langagière, toute une gamme de connaissances "extra-linguistiques" relevant tant de la situation d'énonciation du texte et de la vision du monde de son émetteur (nécessaires l'une et l'autre, par exemple, à la fixation de la partie B des indicateurs d'individualité), que de l'ensemble des lois rhétoriques et discursives de la langue utilisée, connaissances permettant, le cas échéant, de reconnaître ce qui, dans un texte, appartient au domaine des informations interprétées. Il convient donc de distinguer, dans le phénomène de compréhension, ce qui provient du seul système linguistique et ce qui est apporté par ces connaissances extérieures. Or, si l'on peut supposer que la compétence qu'a chaque lecteur de sa propre langue est généralement suffisante pour lui éviter toute erreur grossière de déchiffrage, il n'en va pas de même pour tout ce qui touche aux autres connaissances impliquées par la lecture : c'est la culture personnelle de chacun - en son sens le plus large - qui est alors en cause; à la limite, chaque lecteur, selon son savoir et son être, aura de chaque texte une perception individuelle qui pourra diverger sensiblement de celle qu'aura un autre lecteur qui associera au même texte un faisceau d'informations partiellement différentes. La difficulté de compréhension d'un énoncé paraît donc dépendre assez largement de la nature des diverses informations qu'il contient; il sera ainsi intéressant de proposer une typologie des textes en fonction d'un tel intérêt : si tout texte est apte à être contracté, chacun posera, selon la nature de son contenu, des problèmes spécifiques, et le choix des T devra s'effectuer - surtout aux examens et concours - en toute connaissance de cause. De là notre premier développement dont le thème sera : les différents types d'information et l'aptitude des textes à la contraction.

Mais si l'application de notre grille peut permettre de faire mieux prendre conscience des divers types d'éléments qui interviennent dans la compréhension d'un texte et donc d'effectuer un choix plus réfléchi et plus rationnel des sujets donnés, elle doit encore trouver son application dans la contraction elle-même. Contracter un texte, c'est - on le sait - le réduire de volume tout en conservant "l'essentiel" des informations qu'il véhicule : double contrainte donc, portant, l'une sur la réduction du signifiant, l'autre sur l'invariance informative. Or, c'est souvent cette invariance informative qui fait difficulté : soit parce qu'elle est difficile à définir (comment en effet déterminer ce qui, dans T, peut être considéré comme "essentiel"?), soit parce que sa conception peut varier en

fonction du genre particulier du "t" que l'on cherche à obtenir. Sur ces deux points, le fait de considérer un texte comme un faisceau d'informations est de nature à apporter quelques éclaircissements : en effet, distinguer les différents types d'informations, identifier leur source, établir leur importance relative les unes par rapport aux autres, c'est se donner des outils qui permettront d'opérer un premier tri dans la complexité des divers éléments informatifs de T et d'en dégager en particulier ce qui, dans cette perspective, est essentiel et ce qui ne l'est pas.

D'autre part, le principe d'invariance informative jouant évidemment par rapport aux éléments essentiels de T, il sera possible de préciser, en fonction à la fois des deux types d'unités linguistiques distinguées et des diverses catégories d'information mises en évidence, ce que représentent ces différentes conceptions de l'invariance informative, et d'établir, selon le type de contraction retenue, les principaux moyens d'y parvenir. C'est dans la seconde partie, intitulée "les différents types d'information, les contraintes et la typologie de la contraction" que nous traiterons successivement de ces deux points.

2. Les différents types d'information et l'aptitude des textes à la contraction

Deux types d'informations peuvent être véhiculées par un texte : des informations de premier degré et des informations interprétées; les secondes n'apparaissant pas systématiquement dans tous les énoncés, leur présence ou leur absence exclusives pourront constituer le premier critère selon lequel les textes seront distingués.

2.1. Textes véhiculant seulement des informations de premier degré

La compréhension de ces textes fera appel d'une part à la compétence linguistique ("déchiffrage" des entités conceptuelles, des indicateurs d'individualité dans leur partie A et des relations syntaxiques), d'autre part à la connaissance de la situation d'énonciation du texte et à celle de la vision du monde de l'émetteur (pour la fixation de la partie B des indicateurs d'individualité). Toutefois, s'il était possible d'obtenir des énoncés ne comportant que l'un de ces deux types d'unités (entités conceptuelles ou indicateurs d'individualité), on pourrait essayer de fonder une typologie en fonction de la présence ou de l'absence exclusives de l'un ou l'autre de ces éléments : les causes des difficultés théoriques de lecture d'un texte seraient ainsi déterminées.

2.1.1. Présence ou absence de l'une ou l'autre de ces unités

Est-il donc concevable d'envisager un énoncé constitué uniquement par l'une ou l'autre de ces unités? Les connaissances requises pour une parfaite compréhension d'un tel texte seraient alors plus faciles à définir.

Pour ce qui concerne les indicateurs d'individualité, il ne s'agit là que d'une hypothèse d'école : tout énoncé étant fondé sur une prédication et toute prédication s'organisant en général autour d'un verbe, la partie lexicale - le radical - de cette forme verbale appartient nécessairement au lexique de la langue, donc aux entités conceptuelles. D'autre part, un indicateur d'individualité est constitué de deux parties, dont l'une - la partie A - fonctionne également comme une entité conceptuelle : "je" renvoie en effet à celui qui produit l'énoncé où apparaît "je" en même temps qu'il désigne un individu particulier et différent selon les situations d'énonciation. On voit donc par là qu'il est impossible de concevoir un texte constitué uniquement par des indicateurs d'individualité; c'est dire - mais c'est bien sûr un truisme - que la connaissance du système linguistique est la condition nécessaire à la compréhension de n'importe quel document écrit.

Mais, si cette connaissance est nécessaire, est-il des cas où elle peut être considérée comme suffisante? Il faudrait pour cela que puissent exister des textes constitués seulement par des entités conceptuelles dont l'interprétation dépend tout entière du seul système linguistique mis en oeuvre.

L'hypothèse n'est guère plus plausible que la précédente, et pour des raisons complémentaires : toute prédication doit en effet être située dans le temps et/ou se rapporter à une situation particulière; le temps du verbe, qu'il soit relatif ou absolu, renverra donc nécessairement à une situation d'énonciation précise (2). Il peut seulement se produire qu'un énoncé, ou même un texte, ne présente - en plus des entités conceptuelles - que des indicateurs d'individualité dont la partie B ne serait pas fixée précisément en référence à une situation d'énonciation particulière, mais pourrait être remplie par renvoi à n'importe quelle situation correspondant au sens exprimé. Ainsi dans les commandements du Décalogue, où la deuxième personne s'applique à tout individu qui s'y réfère et où le futur vaut pour tous les temps à venir : "Tu ne tueras point.

Tu ne voleras point."(3)

Si un texte complet de ce genre existe, il pourra être dit de compréhension "facile", en ce sens qu'il ne fera appel qu'à la connaissance du système linguistique.

2.1.2. Textes où prédominent les informations véhiculées par l'un ou l'autre type d'unités

S'il est rare qu'un texte, surtout quand il est d'une certaine étendue, soit entièrement constitué par des entités conceptuelles, et s'il est impossible qu'on y trouve uniquement des indicateurs d'individualité, c'est que tout énoncé - pour des raisons évidentes (lien avec une situation d'énonciation particulière, ancrage dans une chronologie en rapport avec l'actualité de l'émet-

teur, présence obligée d'entités conceptuelles) - comporte à la fois des unités de chacun des deux types, et ce dans des proportions variables. Plus que la présence ou l'absence de l'un ou l'autre de ces éléments, c'est la prédominance - à partir du moment où elle pourra être considérée comme significative - des unes ou des autres qui déterminera la nature particulière d'un texte, et en même temps les conditions de sa compréhension et donc de sa contraction. Précisons cependant que, comme pour tout phénomène touchant au langage, il ne s'agit pas d'établir des catégories très tranchées et aux contours stricts, mais seulement de proposer quelques grandes lignes de démarcation, qui se voudraient opératoires, à l'intérieur d'un continuum allant d'un extrême à l'autre.

+ Textes où prédominent les informations véhiculées par des entités conceptuelles

Il s'agira là de textes qui ne sont pas, ou peu, liés à une situation d'énonciation particulière, et/ou dont le domaine référentiel ne relève pas, ou peu, d'une telle situation, et/ou dans lesquels des individualités spécifiques (noms propres par exemple) ne jouent pas un rôle essentiel (n'étant rien d'autre que l'illustration de notions générales). L'extrait suivant en donnera une idée :

"Les jeux sont innombrables et de multiples espèces. Malgré cette diversité, ils appellent les mêmes idées d'aisance, de risque ou d'habileté. Le jeu entraîne inmanquablement une atmosphère de délassément ou de divertissement. Il repose et il amuse. Il évoque une activité sans contrainte, mais aussi sans conséquence pour la vie réelle : il s'oppose au sérieux de celle-ci, comme il s'oppose au travail. En effet, le jeu ne produit rien, il est essentiellement stérile. Cette gratuité fondamentale du jeu est bien le caractère qui le discrédite le plus..."

Roger CAILLOIS, Les Jeux et les Hommes
(cité in STALLONI -cf.note 4- p.18)

Écrites au présent atemporel, n'évoquant aucun événement historique particulier, ces quelques lignes, dans lesquelles les indicateurs d'individualité sont en nombre très réduit, présentent l'analyse d'un fait de civilisation universel; elles pourront être parfaitement comprises sans que l'on ait à se référer ni à la personnalité de leur auteur, ni aux circonstances dans lesquelles elles ont été écrites.

La compréhension de textes de ce genre peut être dite "facile" dans la mesure où elle n'est censée faire appel qu'à la compétence linguistique du lecteur (et à la vision du monde nécessairement sous-jacente), à sa capacité de suivre un raisonnement, sans exiger de lui ni savoir encyclopédique détaillé, ni connaissance précise de la situation d'énonciation. On comprend ainsi que de tels textes (4)

soient fréquemment proposés dans les exercices scolaires et universitaires de contraction. Il s'agit souvent d'extraits d'oeuvres traitant des "problèmes généraux de l'humanité", ou abordant les "grandes préoccupations morales de l'homme universel". C'est ainsi qu'à la session de 1981 de l'examen du baccalauréat on peut relever tant quelques titres significatifs ("La ville", "Difficultés de l'information", "Sur la tradition", "Vers l'oisiveté des masses") que la présence d'auteurs "classiques" qui passent pour des "moralistes", voire des "maîtres-penseurs" (tels Paul Valéry, Pierre-Henri Simon, Gaston Berger, Gustave Thibon, Julien Benda, etc...)... et dont les oeuvres sont des réservoirs inépuisables pour les enseignants en mal de sujets. Ajoutons que ces textes, placés autant que faire se peut "hors du temps", ont encore l'avantage de ne pas se rapporter trop directement en général aux préoccupations immédiates ou brûlantes des contemporains : plus "généraux" et moins engagés, ils permettent de cette façon de rester dans "l'objectivité" ou "la prudente réserve" qui sied aux circonstances académiques!

+ Textes où prédominent les informations véhiculées par des indicateurs d'individualité

Ces textes présenteront des difficultés de compréhension particulières; l'exemple suivant permettra d'en prendre conscience. Soit la phrase :

"Monsieur Mathieu KEREKOU a donné hier soir à Cotonou une réception en l'honneur du souverain pontife."

Son sens paraît tout à fait évident : ni son vocabulaire ni sa syntaxe ne présentent de difficultés insurmontables. Pourtant, pour que son récepteur puisse la mettre en rapport avec le référent qu'elle a précisément fonction d'exprimer, il est nécessaire qu'il fasse appel non seulement à sa compétence linguistique, mais également à d'autres connaissances touchant à des domaines divers :

- il devra savoir qu'elle a été extraite d'un quotidien régional qui porte la date du 18 février 1982, ce qui lui permettra de situer chronologiquement l'événement relaté;
- il sera tout aussi indispensable qu'il soit informé que Cotonou est le nom de la capitale du Bénin, et que cet état africain, l'ancien Dahomey, situé sur la côte nord du golfe de Guinée, est une République Démocratique, dont Monsieur Mathieu Kérékou est l'actuel président;
- enfin, il devra avoir entendu parler du voyage que le Pape Jean-Paul II est en train d'effectuer alors en Afrique et au cours duquel il a pu, pour la première fois sur ce continent, avoir des contacts officiels avec un régime d'inspiration marxiste.

Il est évident que c'est seulement quand on est en possession de l'ensemble de ces éléments que l'on peut prétendre avoir totalement "compris" cet énoncé. C'est dire que chacun des indicateurs d'individualité qu'il contient doit avoir été fixé, faute de quoi seul sera transmis ce que véhicule le système linguistique - "l'information linguistique"; si ces indicateurs n'ont pas pu être fixés, le texte ne sera pas obscur pour autant, mais une grande partie des informations qu'il véhicule n'aura pu être déchiffrée. C'est donc à une lecture tronquée, incomplète, qu'il aura donné lieu.

La compréhension des textes de ce genre fait ainsi intervenir des données complexes, voire infinies : elle réclame en effet des connaissances générales fort étendues, en un mot une "culture" qu'il est impossible de définir, mais dont l'importance est évidemment étroitement fonction de l'originalité ou de la spécificité du thème traité. On comprend qu'un manque de familiarité avec le sujet dont il est question puisse provoquer bévues, erreurs ou contresens.

Seraient à ranger dans cette catégorie des textes fortement liés à une situation d'énonciation particulière ou s'y référant de manière (presque) exclusive et/ou mettant en jeu un grand nombre d'individualités spécifiques, voire une seule, mais de manière constante. On donnerait en exemple des textes d'information (faits divers, descriptions de l'actualité sous toutes ses formes, etc...) des récits historiques ou autobiographiques, des analyses de telle ou telle situation particulière, ou même des textes de réflexion générale, mais prenant comme point de départ ou d'appui un fait concret, un exemple particulier (5).

Ces textes, malgré leurs difficultés, sinon à cause d'elles, sont assez fréquemment proposés dans les exercices scolaires ou universitaires de contraction. L'épreuve change alors d'orientation : elle n'est plus seulement destinée à apprécier les facultés de synthèse linguistique et logique du candidat (cf. CONDENSER n°1, p.22); elle devient un test de culture générale, comme le reconnaissent les manuels... qui renoncent le plus souvent à préparer à cet aspect de l'épreuve : ainsi Y.STALLONI (p.11) "La compréhension de l'énoncé s'appuie essentiellement sur vos propres qualités intellectuelles et culturelles. Dans ce domaine, ni le manuel, ni le professeur ne peuvent espérer modifier rapidement et profondément les données. Seul un travail patient et sérieux peut vous permettre d'améliorer votre culture..."

Il ne nous appartient pas de discuter des mérites respectifs de ces deux conceptions de l'exercice, si tant est d'ailleurs que l'on puisse toujours précisément distinguer ce qui relève du "linguistique" et ce qui appartient au "culturel". Il serait néanmoins souhaitable que ce double rôle de la contraction de texte soit reconnu, et que le choix des textes se fassent en toute connaissance

de cause : les différences entre la vision du monde d'un jeune adolescent et celle d'un adulte cultivé peuvent être suffisantes pour expliquer nombre de divergences d'interprétation, voire d'incompréhensions. Quant à la formation des documentalistes, dont une partie importante du travail a trait à la réduction d'informations dont l'origine peut être des plus diverses, il est évident qu'elle devrait tenir compte de ces impératifs, liés à la nature même des textes, et ne pas négliger la formation générale au profit de l'acquisition, certes nécessaire mais insuffisante, d'une technique même poussée.

+ Textes "mixtes"

Reste à dire un mot des textes - peut-être les plus nombreux - dans lesquels les informations données proviennent en même temps et de manière sensiblement égale des indicateurs d'individualité et des entités conceptuelles, ceux que l'on pourrait appeler "mixtes". Ce serait, par exemple, ceux qui proposent une réflexion générale appliquée à un domaine particulier du monde contemporain; les titres mêmes de certains ouvrages ou recueils sont tout à fait significatifs : L'Homme et le monde moderne (G.BELLOC - Delagrave - 1977), Civilisation contemporaine (BAUDOUY-MOUSSAY - Hatier - 1968) ou encore, parmi les grands classiques que nous évoquions précédemment : Propos sur le Bonheur (ALAIN), Regards sur le monde actuel (Paul VALERY), etc... Notre grille d'analyse pourrait permettre d'en apprécier assez justement les difficultés de compréhension, d'établir les sources et les causes de leurs difficultés, de manière que leur choix soit, là encore, le fruit d'une juste appréhension de la nature et de la complexité du texte et non pas seulement des circonstances et du hasard.

Il convient enfin de faire un sort à part à ce que l'on dénomme souvent des "textes de spécialité", qui traitent - pour l'essentiel de leur contenu - de questions particulières à une discipline en utilisant un vocabulaire technique spécifique, peu accessible en général aux profanes. Ainsi dans ce passage célèbre de Madame Bovary où FLAUBERT ironise sur la fausse science de l'un des personnages :

"Tandis qu'il étudiait les équins, les varus et les valgus, c'est-à-dire la stréphocatopodie, la stréphendopodie et la stréphexopodie (ou, pour parler mieux, les différentes déviations du pied, soit en bas, en dedans ou en dehors), avec la stréphypopodie et la stréphano-podie (autrement dit : torsion en dessous et redressement en haut), M. HOMAIS, par toute sorte de raisonnements, exhortait le garçon d'auberge à se faire opérer."

(Classiques GARNIER, PARIS - 1966 - p. 163)

Ces termes techniques sont des entités conceptuelles d'un genre particulier : elles ne figurent pas dans un dictionnaire de français usuel et leur interprétation exige une certaine compétence dans le domaine concerné. Leur emploi

- réclamé par la précision et la rigueur - peut ainsi être cause de difficultés de compréhension dont il ne faut pas sous-estimer l'importance; et des notes en bas de texte pourront, ou devront, être proposées aux candidats desquels on ne saurait exiger ni savoir encyclopédique ni connaissances universelles.

2.2. Textes où les informations interprétées sont déterminantes

Un texte peut associer à ces informations de premier degré un nombre plus ou moins important d'informations interprétées. La diversité et la complexité de leur nature, les difficultés inhérentes à l'explicitation des principes de leur décodage rendent délicate toute étude exhaustive de leur rôle dans la compréhension des énoncés. On peut néanmoins proposer quelques remarques sur leur répartition dans les textes et sur les difficultés de compréhension et de contraction auxquelles elles peuvent donner lieu.

Tout comme pour les informations de premier degré, il semble que leur présence ou leur absence dans un texte puisse être tenue pour un critère opératoire, bien que relatif, de classement. Les problèmes de compréhension des textes sans informations interprétées se limiteraient à ceux que nous venons d'évoquer. Pour les énoncés qui comporteraient des informations de ce type, c'est l'importance qu'elles y occuperaient qui devrait évidemment être prise en considération, et qui expliquerait les difficultés éventuelles qu'elles provoqueraient dans toute tentative de réduction du signifiant.

Car nous avons là un problème nouveau, tenant à la nature particulière des informations interprétées, qui pourront devenir un obstacle non seulement à la compréhension du texte, mais aussi, une fois qu'il aura été compris, à sa contraction. Parmi ces informations interprétées, nous n'évoquerons ici que le cas de celles dont le déchiffrement demande la connaissance de certains procédés interprétatifs (code rhétorique ou lois discursives, cf. CONDENSER n° 3 p. 55 & sq.)(6). Ces informations interprétées - nous l'avons montré - peuvent s'ajouter aux informations de premier degré, ou viennent les modifier; et leur nature, tout comme leur fonctionnement, sont fondamentalement différents. Dans les informations de premier degré, le contenu sémantique est véhiculé par un signifiant "neutre", ou le plus neutre possible; ce signifiant peut donc être remplacé par un autre signifiant considéré comme "ayant le même sens" (ou un sens "aussi identique" que possible) : ce qui justifie le principe même de la contraction, tout comme se trouve ainsi justifié l'exercice traditionnel de "version", de traduction d'une langue à une autre. Il s'agit en somme de rendre le sens d'un texte avec un signifiant différent, soit - dans notre terminologie - d'aboutir à la même "information référentielle" par l'intermédiaire d'une "information linguistique"

(et éventuellement d'une "signification") différente. Dans le cas de l'information interprétée, la situation est tout autre : l'organisation tant du rapport signifié/signifiant que du signifiant seul étant par elle-même signifiante, toute modification de la nature de cette organisation entraînera du même coup un changement de sens, sauf à trouver une forme différente qui offrirait exactement les mêmes ressources rhétoriques et stylistiques, ce que la nature et l'originalité des différents systèmes linguistiques semblent a priori exclure.

Une "information interprétée" de ce genre est donc par définition "non reformulable" : c'est dire qu'elle est par là même impossible à contracter, tout comme elle est à proprement parler intraduisible. L'énoncé poétique suivant :

"Et le char vapoureux de la reine des ombres

Monte, et blanchit déjà les bords de l'horizon."

(LAMARTINE)

peut être considéré comme présentant la même information référentielle que sa transposition prosaïque que l'on pourrait ainsi formuler : "La lune monte dans le ciel, et éclaire déjà l'horizon"; mais il est évident que la "poésie" de ces deux vers a complètement disparu de cette reformulation. De la même manière, le "Je ne te hais point" de Chimène ne signifie pas seulement "Je t'aime", pas plus que le "Les feux de (vos) yeux réduisent (mon) coeur en cendres" du Maître de philosophie (MOLIERE, Le Bourgeois Gentilhomme, II, 5) ne correspond aux propos que M. Jourdain voudrait adresser à la belle Marquise : "Vos beaux yeux me font mourir d'amour". Ces informations interprétées ont en elles-mêmes "une sorte de réalité" (P. VALERY) qui fait qu'il est pratiquement impossible de les restituer sous une forme différente.

Cette évidence constatée, il est maintenant possible de s'interroger sur les problèmes que pose en contraction la présence d'informations interprétées dans les textes :

- Dans les énoncés où les informations de ce type sont rares ou lorsque du moins elles n'y jouent pas un rôle essentiel, la solution paraît claire; ces informations peuvent dans une contraction :

- soit être omises, dans la mesure où leur présence n'est pas considérée comme particulièrement significative, ou semble être du moins sans influence notable sur l'interprétation des informations de premier degré.
- soit, si cela est nécessaire et si les proportions de la contraction le permettent, être reprises, totalement ou en partie, sous forme de citation(s); les consignes, même les plus intransigeantes, autorisent ce procédé de reprise du signifiant : cf. Y. STALLONI p. 8 : "On peut concevoir qu'une expression particulièrement heureuse - et l'on aimerait dire "intraduisible" - inventée ou revendiquée par l'auteur soit reprise, entre guillemets."

- Dans les énoncés où les informations interprétées prédominent, la solution ne saurait évidemment être identique. Les textes de ce genre sont-ils contractables? La question ne peut être résolue de manière uniforme. S'il s'agit d'un texte dans lequel les informations interprétées ont un rôle essentiel - un poème par exemple - c'est, à coup sûr, impossible : "On voit mal comment pourraient être conciliés les beautés esthétiques d'une page littéraire et les impératifs techniques qu'impose la contraction"(Y.STALLONI, p.14). Et l'on retrouve ici les mêmes difficultés, maintes fois relevées, que pose la traduction poétique : "On peut toujours traduire exactement un texte scientifique dans une autre langue ou dans la même langue, précisément parce qu'ici l'expression reste extérieure au contenu. C'est rigoureusement la même chose de dire : 'Il est deux heures de l'après-midi' ou 'Il est quatorze heures' ou 'It is two o'clock p.m.'. Mais les choses changent dès que le style intervient. L'expression donne alors au contenu une forme ou une structure spécifique qu'il est difficile, ou impossible, de rendre autrement. Si bien que du poème, on peut garder le sens (dans sa substance) en perdant la forme, et du même coup la poésie "(7). D'où la consigne fréquemment donnée pour le choix des textes à proposer en contraction aux candidats : "Les textes ne devraient présenter qu'accessoirement un caractère littéraire"(arrêté du 6 août 1976; cf. CONDENSER n° 1 p.33), consigne dont il n'est guère malaisé de retrouver les fondements théoriques. Ajoutons toutefois que si c'est là "substance" du poème qu'il est nécessaire de condenser et non sa forme, le résumé est alors envisageable : "Il faut distinguer la forme et la substance du contenu. La traduction substantielle est possible, seule la traduction formelle ne l'est pas"(idem, p.35). On pourra ainsi analyser, regrouper, voire indexer les thèmes d'un ouvrage, d'une oeuvre complète ou de l'ensemble des écrits d'un écrivain. Mais, alors que dans le cas d'un texte où prédominent les informations de premier degré, texte journalistique par exemple, on pourra dire que la contraction aura retenu "l'essentiel" de T, et que par conséquent t pourra "tenir lieu" d'original, il n'en sera pas de même ici : l'invariance informative n'existera pas, ou, à tout le moins, sera d'une nature toute différente.

Ainsi, pour ce genre de textes, c'est l'importance relative des informations interprétées qui conditionnera les possibilités de contraction : ceux dans lesquels de telles informations prédominent ne se prêteront guère à une reformulation de ce type; d'autres au contraire pourront être résumés quand leur contenu "substantiel" l'emportera sur leur contenu "stylistique". On en voudra pour preuve le succès commercial des publications de ce genre, Reader's Digest ou Lire, dont l'essentiel est constitué de "condensés" d'ouvrages à tendance souvent littéraire.

Précisons enfin que ces informations interprétées, qui rendent parfois

un texte "incontractable", peuvent aussi être la cause de difficultés de compréhension, leur processus de décodage n'étant pas, ou peu, codifié. C'est en particulier le cas pour les textes fondés sur l'ironie, figure par nature ambiguë : on sait ainsi que le texte fameux de MONTESQUIEU "Sur l'esclavage des nègres" a pu être lu et compris au premier degré et a de ce fait été en son temps utilisé pour légitimer la traite des Nôirs; d'une manière semblable, le sketch de Guy BEDOS et Sophie DAUMIER sur le Maroc, qui se voulait une charge contre la bêtise raciste, a été interprété par certains comme un pamphlet anti-arabe... et a dû pour cette raison être retiré de leur répertoire.

Reste à déterminer quels sont les textes où l'on rencontre des informations interprétées. Comme le suggèrent les exemples précédents, ce sont ceux que l'on qualifie généralement de "littéraires", à condition cependant de préciser que de telles recherches stylistiques se retrouvent ailleurs que dans les littératures. Jakobson a déjà montré que la fonction poétique du langage, si elle constitue la dominante des écrits littéraires, peut tout aussi bien se manifester dans les énoncés les plus divers, qui vont du slogan politique ou publicitaire aux écrits personnels les plus anodins. Il est évident, quoi qu'il en soit, qu'il demeure là encore impossible de distinguer des catégories nettement délimitées; nous ferons nôtre sur ce point les conclusions de Jean COHEN (p. 23) : "On peut figurer le phénomène du style par une ligne droite dont les deux extrémités représentent les deux pôles, pôle prosaïque d'écart nul et pôle poétique d'écart maximum. Entre les deux se distribuent les différents types de langages effectivement pratiqués. Au plus près du pôle maximum se trouve le poème, au plus près de l'autre pôle se situe, à n'en pas douter, le langage des savants. L'écart n'y est pas nul, mais il tend vers zéro. Ce que Roland BARTHES appelle 'degré zéro de l'écriture', c'est dans un tel langage qu'on en trouvera la meilleure approximation."

Cette citation nous permettra de résumer schématiquement nos conclusions dans le tableau de la page suivante (8) :

NATURE des TEXTES	TEXTES "NON LITTERAIRES" ou "SCIENTIFIQUES"	TEXTES "JOURNALISTIQUES"		TEXTES "LITTERAIRES"
TYPES D'INFORMATIONS	Informations de ler degré par unités conceptuelles seulement	Informations de ler degré par unités conceptuelles et indicateurs d'individualité	Informations de ler degré dominantes et informations interprétées	Informations de ler degré et informations interprétées dominantes
ELEMENTS MIS EN JEU POUR LEUR COMPREHENSION	Compétence linguistique	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence linguistique • Situation d'énonciation • Vision du monde 	<ul style="list-style-type: none"> • les mêmes, plus occasionnellement: • Procédés inter-prétatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • les mêmes, plus essentiellement : • Procédés inter-prétatifs
POSSIBILITE DE CONTRACTION	Contraction possible	Contraction possible	Contraction possible (avec éventuellement courtes citations)	<ul style="list-style-type: none"> • Contraction "formelle" impossible • Contraction "substantielle" seule possible

3. Les différents types d'information, les contraintes et la typologie de la contraction

Dans Condenser I p. 17 et 59 nous avons défini les contraintes de base qui doivent être respectées pour qu'un t soit tenu pour une contraction de T. Ces contraintes relèvent de deux grands types : celles qui portent sur la réduction du signifiant et celles qui portent sur le "contenu", ou, dans la terminologie ici adoptée, sur le faisceau des informations véhiculées par un texte ; on exigeait, en effet, une "invariance informative" de T avec t. On ne reprendra pas ici les contraintes sur la réduction du signifiant. En revanche, on examinera la contrainte sur les informations véhiculées par le texte en fonction des différents types d'information dégagés ci-dessus.

L'application de la grille sur les différents types d'information à la caractérisation des rapports de t avec T suppose qu'on admette que : (a) la grille proposée, avec les adaptations appropriées, est valable autant pour les informations véhiculées par un texte et que pour celles qui sont véhiculées par un énoncé ; (b) deux informations quelconques peuvent être partiellement identiques. Nous acceptons ici ces points de vue, conscients cependant que leur justification reste à être présentée.

3-1 - Les différents types d'information et les contraintes de la contraction de texte

3-1-1 - Détermination des informations "non essentielles"

"Les textes de t et T - disait-on dans Condenser I p. 17-18 - doivent présenter une "invariance informative" par rapport aux idées essentielles : ce qui, sur le plan des idées essentielles, est vrai pour l'un doit être vrai pour l'autre. Des éléments du contenu de T doivent se retrouver dans t mais certaines informations de T peuvent être absentes de t, à condition que leur suppression ne nuise pas à la cohérence du texte contracté".

Comment peut-on préciser la caractéristique d'"essentielle" attribuée aux "idées" de T et de t ? On peut apporter des éléments de réponse à cette question en l'abordant de deux points de vue différents. Les informations

de 1er degré de T sont organisées hiérarchiquement les unes par rapport aux autres et c'est cette hiérarchie interne à T qui sera le facteur principal permettant de déceler les informations essentielles de T. C'est là un des points de vue possibles (cf. Condenser II, p. 19) : il ne sera pas repris ici. L'autre possibilité est d'essayer de caractériser ce qui n'est pas essentiel dans T, en fonction de la grille d'analyse présentée dans Condenser III. C'est ce qu'on fera par la suite dans les points (1) à (6). Plus précisément, les points (1) et (2) concerneront les informations interprétées de T ; le point (3) les informations de 1er degré de T déductibles d'autres informations de 1er degré de T ; les points (4) à (6) présenteront d'autres cas d'informations de 1er degré de T.

- (1) - Informations interprétées associées à T grâce à l'organisation de son signifiant. Ces informations, à l'exception de celles qui relèvent de la linéarité interne à T (cf. ci-dessous p. 40), comptent parmi les informations non essentielles de T qui ne doivent pas être conservées dans t (cf. ci-dessus la discussion de cette question).
- (2) - Les informations interprétées associées à T grâce à vision du monde, ne doivent pas apparaître comme des informations de 1er degré dans t, et cette interdiction vaut aussi bien pour les cas où elles se substituent à des informations de T que pour les cas où elles s'y ajoutent. Soit le T suivant :

Le volcan de la Soufrière, au nord de l'île de Saint-Vincent (Antilles), qui était entré en éruption vendredi matin 13 avril, semblait s'être quelque peu calmé dimanche. La dernière éruption, la plus violente, remonte à samedi en fin de matinée : un immense nuage de fumée cachait complètement le soleil, et des pierres sont tombées sur Diamond, un petit village situé à une douzaine de kilomètres du volcan.

Ce T a été contracté par les t qui suivent(*) :

- (a) ... La dernière éruption, samedi matin a endommagé un village,
Diamond
- (b) ... On constate des dommages matériels dans un village près
de là ...

(*) - Ces textes ont été produits dans la première séance d'un cours de Techniques de documentation (niveau Deug) à l'Université de Clermont II

(c) ... Un petit village a été détruit.

Les textes (a), (b), (c) substituent l'information interprétée (dommages causés au village de Diamond) à l'information de 1er degré de T (des pierres sont tombées sur Diamond).

(3) - Les informations de premier degré de T qui expriment une information interprétable à partir de T peuvent souvent être considérées comme non essentielles.

Un certain nombre d'informations véhiculées par un texte parlent du texte lui-même ; elles donnent des indications sur son organisation, organisation qui est déductible du texte même.

Exemple :

- (a) Deux points ont été abordés par le Président de l'Université ; il a traité, d'une part, du problème des étudiants étrangers et, d'autre part, de la question de la date limite des inscriptions en troisième cycle.
- (b) Le Président de l'Université a abordé la question des étudiants étrangers et celle de la date limite des inscriptions en troisième cycle.

Dans (a), "deux points ont été abordés par le Président de l'Université et les expressions "d'une part" et "d'autre part" sont des informations non essentielles ; leur absence en (b) ne gêne nullement la compréhension dans la mesure où elles sont facilement interprétables à partir du texte.

Comme dans le cas envisagé dans (5), l'incorporation à T des informations de 1er degré qui portent sur l'organisation de T se justifie pour des raisons de lisibilité, notamment dans un texte long : on organise la lecture de T en y introduisant des repères qui portent sur la présentation de l'information de 1er degré. Dans la mesure où ces repères sont déductibles de la présentation effective des informations de 1er degré, informations qui réapparaissent dans t, texte par définition plus court que T, elles deviennent non essentielles.

Dans cette même rubrique (3), on doit considérer un autre type d'information non essentielle de T, plus délicat à cerner que le précédent. Ce ne sont ni des informations de 1er degré de T répétées dans T, ni des informations de 1er degré interprétables à partir de l'organisation de T. Ce sont des informations de 1er degré de T qui coïncident avec des informations interprétées associées à d'autres informations de 1er degré de T. Soit l'exemple suivant dans lequel ni (2) ni (3) ne sont des répétitions de (1) mais des informations interprétables à partir de (1) :

(1) Comme volaille, il n'avait dans sa cour que des poules.

(2) Il ne possédait ni canards ni oies.

(3) Les pintades y faisaient également défaut.

On ne discutera pas ici la possibilité de formuler des critères justifiant l'effacement des informations de premier degré d'un texte qui n'expriment qu'une interprétation déductible immédiatement à partir d'autres informations de premier degré du même texte. Dans un cas comme le précédent, et sauf existence d'exigences internes à l'organisation d'ensemble de T, ces informations apparaissent comme non essentielles dans T.

- (4) - Les informations explétives de T ne doivent pas être retenues dans t. Parmi les cas possibles de signifiés différents qui expriment une même information linguistique, il en existe un (cf. CONDENSER 3, exercices p.66) qui présente des caractéristiques assez précises : un des signifiés possibles est partiellement composé d'informations explétives, dont l'absence n'altère en rien l'interprétation de l'information linguistique. Les informations explétives de T sont typiquement des informations non essentielles.
- (5) - Les différentes possibilités d'exprimer les entités référentielles dans T. Un texte n'est pas un amas d'énoncés juxtaposés. Un des facteurs qui permet de caractériser la cohérence d'un texte est la reprise, dans ce texte, des mêmes entités référentielles. Cette reprise peut s'effectuer par une gamme assez étendue de possibilités expressives, que nous pou-

vons cependant classer en deux grands types : (a) les moyens particuliers prévus dans le système linguistique pour ce faire, tels que le pronom et l'anaphorique ; (b) les expressions linguistiques plus longues qui incorporent des nouveaux indicateurs d'individualité.

Exemple :

- (a) Monsieur Barre a formulé des critiques sur la politique économique actuelle. L'ancien Premier Ministre a rappelé que le gouvernement précédent n'avait jamais pratiqué une politique monétariste.
- (b) Monsieur Barre a formulé des critiques sur la politique économique actuelle. Il a rappelé que le gouvernement précédent n'avait jamais pratiqué une politique monétariste

"L'ancien Premier Ministre" et "il" renvoient, par des moyens différents, à une même entité référentielle. Si l'on accepte d'étendre le champ d'application de nos définitions à des textes, on doit dire que (a) et (b) véhiculent une même information référentielle, avec des significations différentes.

Chaque fois que l'on reprend une même entité référentielle par des expressions incorporant des nouveaux indicateurs d'individualité, on est en train d'exprimer de nouvelles informations au niveau de l'information interprétée : si l'on interprète (a) avec les lois discursives habituelles qui interdisent de penser a priori que dans un texte on peut sauter du coq à l'âne, et étant donné l'organisation de (a), on sera fortement conduit à déduire que "Monsieur Barre" et "l'ancien Premier Ministre" sont une seule et même personne. Cette information interprétée existe donc dans (a) et non dans (b).

La reprise des éléments référentiels dans T peut s'effectuer grâce à l'intervention de noms propres, comme dans le cas précédent. Elle peut s'effectuer aussi par d'autres moyens, comme les syntagmes nominaux qui sont différents au niveau du signifié mais qui, grâce à l'article défini, à l'utilisation de la relative, à l'anaphorique et à d'autres moyens d'expression renvoient tous à un même élément référentiel. On retrouve là le même type

d'introduction d'informations non essentielles que dans l'exemple précédent. Soit, en effet, le texte qui suit :

L'inspecteur a parlé par la suite de la pédagogie dans les grandes classes des collèges. D'après lui, à partir de la 4ème, les élèves doivent être soumis à un régime différent de celui des autres classes.

Dans ce texte, "les grandes classes" et "les élèves à partir de la quatrième", sont des expressions qui renvoient à un même référent ; l'introduction de ces deux expressions distinctes permet d'aboutir à l'interprétation "les élèves à partir de la quatrième sont ceux qui composent les grandes classes". Cette information est absente du t qui suit :

L'inspecteur a indiqué par la suite que les élèves des grandes classes des collèges doivent être soumis à un régime pédagogique différent de celui des autres classes.

Dans quelle mesure une information interprétée déductible de l'introduction d'une pluralité d'expressions qui expriment une même entité référentielle est-elle essentielle ou non ? Sans aborder ici la discussion approfondie de cette question, nous nous bornerons à signaler un cas typique de reprise par indicateurs d'individualité différents qui déterminent des informations interprétées non essentielles ; il s'agit du recours à des expressions différentes pour suivre le précepte stylistique selon lequel l'expression doit être "variée". Ce sont des textes où, dans le souci d'éviter les répétitions, on fait appel à des indicateurs d'individualité nouveaux. Dans un texte contracté, cette exigence esthétique peut-être allégée. Les informations interprétées qu'on associe à un T du fait qu'on exprime la même entité référentielle par des indicateurs d'individualité différents, dans la mesure où ces expressions différentes ne jouent qu'un rôle esthétique, peuvent être considérées comme non essentielles dans T et disparaître dans t.

- (6) - Répétition dans T des informations de 1er degré. Si la reprise des mêmes entités référentielles est indispensable dans un texte, la répétition des mêmes informations de 1er degré l'est beaucoup moins. Certes, pour des raisons de lisibilité, on est souvent tenté de faire plaisir au

lecteur en allégeant son travail par la répétition, au moment où il en a besoin, des informations qu'on lui avait déjà données : ce sont des rappels qui aident la lecture. On en trouvera maints exemples dans les pages de Condenser consacrés à la contraction de texte. Mais ces rappels, souvent justifiés par la longueur de T, peuvent dans t devenir des répétitions inutiles. Ils seront donc classés comme des informations non essentielles de T qui doivent disparaître de t.

Le texte qui suit permet d'illustrer, en "grandeur nature", les différents cas d'informations non essentielles de T présentés dans (3) à (6) ci-dessus :

Chisholm nous rapporte une expérience faite par le Dr Johnson, de l'Université de l'Iowa, dans le but de découvrir si, en lisant un texte, on avait tendance à y trouver ce que l'on désirait lire. Passons-lui la parole :

"Le Dr Johnson écrivit un essai sur la question des Noirs ; il choisit ensuite des personnes pour le lire. La moitié de ces personnes était nettement contre les Noirs, l'autre moitié leur était favorable. Son essai contenait une cinquantaine de points. Trente de ces points concernant les relations entre Blancs et Noirs pouvaient être estimées neutres. C'était simplement des indications relatives au nombre d'habitants Noirs dans l'Etat de l'Iowa ou à des questions du même genre. Dix points impliquaient que les Noirs n'étaient pas des citoyens de première classe. Dix autres, enfin, que les Noirs valaient autant que les autres citoyens et mieux que beaucoup d'entre eux.

"Il remit cet essai à ses deux groupes expérimentaux. Les choses se passaient de la façon suivante : une partie du groupe anti-Noirs lisait l'essai et le résumait. Le résumé était ensuite lu par le reste du groupe anti-Noirs qui, de ce résumé, faisait un nouveau résumé. La même procédure était suivie pendant ce temps par le groupe favorable aux Noirs. Puis les deux groupes de résumés furent comparés.

"Les résultats furent très convaincants : les personnes engagées dans cette expérience lurent exactement ce qu'elles désiraient lire. Les données qui étaient favorables aux Noirs disparurent des résumés fournis par le groupe anti-Noirs. Les données défavorables aux Noirs disparurent des résumés faits par ceux qui étaient de sentiments pro-Noirs. Des points nouveaux, qui ne se trouvaient pas dans l'essai original, furent ajoutés. Les gens ne firent pas un rapport de l'essai que Johnson avait écrit. Ils lurent dans cet essai ce qu'ils désiraient y lire."

Cité par H. Bulla de Villaret, Introduction à la Sémantique Générale de Korzybski, Paris, Le Courrier du Livre, 1973, p. 82.

Suivant linéairement le texte, nous ferons les commentaires correspondants (le chiffre à la suite de chaque citation renvoie à la ligne du texte où on trouvera le début du passage commenté).

- Chisholm lire (1) est une information de 1er degré qui exprime une information interprétable en fonction des informations de 1er degré qui se trouvent à partir de Le Dr Johnson (5) jusqu'à la fin du texte : l'objectif de l'expérience dont on parle au premier paragraphe est déductible de l'exposé de cette expérience et de son résultat.

- Passons-lui la parole (4), est une information de 1er degré qui exprime une information interprétable en fonction de l'organisation d'autres informations de 1er degré qui apparaissent dans le texte lui-même, en particulier des expressions nous rapporte (1) et des guillemets à partir de (5). Si les deux points avaient été placés à la suite de lire (3), le résultat aurait été exactement le même.

- La question de (5) est une information partielle explétive.

- La reprise des éléments référentiels se fait comme suit (en capitales la notation des éléments référentiels en tant que tels ; à leur suite, les expressions du texte qui les expriment) :

GROUPE PRO-NOIRS

l'autre moitié leur était favorable (7)

le groupe favorable aux Noirs (18)

ceux qui étaient de sentiments pro-Noirs (24)

GROUPE ANTI-NOIRS

la moitié de ces personnes était nettement contre les Noirs (5)

groupe anti-Noirs (15), (16) et (23)

PERSONNES PARTICIPANT A L'EXPERIENCE

des personnes pour le lire (5)

ses deux groupes expérimentaux (14)

les personnes engagées dans cette expérience (20)

les gens (26)

ils (27)

Il y a clairement dans ce texte trois entités parmi d'autres (le Dr. Johnson, le thème de son essai : les Noirs, et l'essai lui-même), qui sont reprises et qui contribuent à lui donner une cohérence : l'ensemble des personnes soumises au test et chacun des deux groupes dans lesquels elles sont réparties. Mais c'est seulement à la dernière ligne du texte que la pronominalisation par ils a été utilisée pour reprendre l'ensemble des personnes soumises au test.

- Les choses se passaient de la façon suivante (14) information de premier degré qui exprime une information interprétable à partir des autres informations de premier degré au même paragraphe.

- Les résultats furent très convaincants (20) information de premier degré qui exprime une information interprétable à partir des autres informations de premier degré du même paragraphe.

- Les personnes engagées ... désiraient lire (21), répétition de la même information de premier degré de Ils lurent ... y lire (27); chacune de ces informations répétées est par ailleurs une information de premier degré qui exprime une information interprétable à partir des informations de premier degré "Les données ... furent ajoutées" (21).

- Les gens ... avait écrit (26) information de premier degré qui exprime une information interprétable soit de l'information de premier degré qui suit, soit de celles qui précèdent dans le même paragraphe, soit des deux.

3-1-2 - Constitution de l'invariance informative

A la suite de l'application des points (1) à (6) précédents, et, tout particulièrement, du travail de hiérarchisation relevant du point de vue mentionné page 20, il doit être possible de repérer le "noyau dur" de T, celui par rapport auquel sera déterminée l'invariance informative, et qui doit réapparaître dans t. Et on peut se demander, en fonction de notre grille d'analyse, à quel type appartiennent celles des informations qui constituent ce noyau dur.

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, on peut formuler les deux principes généraux suivants :

Principe n° 1 :

Si l'intérêt de T réside dans le monde référentiel qu'il exprime, l'invariance informative entre T et t est déterminée par les informations de 1er degré de T (signification ou information référentielle) qui doivent se retrouver dans t. Si, en revanche, le monde référentiel concret et particulier exprimé dans T n'est que l'illustration d'un cas plus général, l'invariance informative entre T et t sera davantage déterminée par l'information de 1er degré partielle (information linguistique et signifié) qui se trouve dans T et dans t.

Principe n° 2 :

Les mêmes informations interprétées doivent être associables par une même vision du monde aux informations de 1er degré (complètes ou partielles) qui, dans T et dans t, expriment l'invariance informative. Si des informations interprétées importantes étaient associées dans T à des informations de 1er degré qui ne réapparaissent pas dans t, elles doivent être exprimées comme des informations de 1er degré dans t.

Considérons successivement ces deux principes :

- Principe n° 1

Les deux possibilités envisagées par le principe n° 1 peuvent être illustrées à partir des énoncés de l'exemple suivant :

- (1) Dans notre ville les éboueurs en grève n'ont ramassé que partiellement les ordures.
- (2) Les éboueurs en grève n'ont ramassé que partiellement les ordures dans notre ville.
- (3) Dans notre ville les éboueurs en grève ont fait un ramassage partiel des ordures.

Selon que ces énoncés auront été respectivement produits par un Lyonnais, un Bordelais et un Marseillais chacun d'eux exprimera, au niveau de l'information de 1er degré, un monde référentiel différent.

Si c'est le ramassage concret et particulier des ordures dans les villes de Lyon, Bordeaux et Marseille qui intéresse, il n'y a pas d'invariance informative intéressante entre eux. Sur un plan plus général en contraction de texte, lorsqu'on confronte T avec t, si ce qui intéresse dans T est le monde référentiel concret et particulier qu'il exprime, l'invariance informative devra être exprimée par l'information de 1er degré.

Supposons, en revanche, qu'on soit plutôt intéressé par ce qui est dit dans :

- (4) Il y a eu en ville un ramassage partiel des ordures ménagères par des éboueurs en grève.

Dans ce cas, il existe une invariante informative intéressante entre chacun des énoncés (1) à (3) et l'énoncé (4) : c'est l'idée générale du ramassage partiel des ordures par les éboueurs en grève, indépendamment de la ville concernée. Or, cette invariante informative-ci n'a pas à être cherchée au niveau de l'information de 1er degré, mais seulement dans des aspects partiels de l'information de 1er degré : c'est une partie du signifié ou de l'information linguistique qui va les définir.

Nous avons dégagé ci-dessus (cf. p. 20) six relations différentes entre deux énoncés selon que ces énoncés sont identiques ou différents par rapport à l'information linguistique, au signifié, à la signification et à l'information référentielle. Ces six possibilités sont rappelées dans le tableau qui suit. Il est clair que la possibilité n° 5 ne peut en aucun cas exprimer l'invariance informative. D'après le principe n° 1, celle-ci doit être cherchée dans les types 2, 4 ou 6 lorsque l'intérêt de T réside dans le monde référentiel particulier et individuel qu'il exprime, et par les types 1 et 3 si le monde référentiel exprimé par T n'intéresse que comme illustration d'un cas plus général ; ces types 1 et 3 ne sont utilisés que dans des conditions très particulières : t "perd" les indicateurs d'individualité qui étaient fixés dans T.

information linguistique	=	=	=	=	≠	≠
signifié	=	=	≠	≠	≠	≠
signification	≠	=	≠	=	≠	≠
information référentielle	≠	=	≠	=	≠	=
	1	2	3	4	5	6

- Principe n° 2

La première partie du Principe n° 2 exige que les mêmes informations interprétées soient associables par une même vision du monde aux informations de 1er degré qui, dans T et dans t, constituent leur invariance informative. Pour illustrer le fait considérons les énoncés qui suivent :

- (a) Le journal La Stampa, de Turin, a fait une analyse en termes élogieux de la politique industrielle de la Fiat.
- (b) Le journal des Agnelli, à Turin, a analysé élogieusement la politique industrielle de la Fiat.

Selon les critères de la grille proposée dans ce chapitre, (a) et (b) présentent une même information référentielle, et ceci grâce notamment au fait que "Le journal La Stampa" et "Le journal des Agnelli" sont des indicateurs d'individualité qui expriment un même référent. La différence importante entre (a) et (b) réside ici dans le fait que (a) suggère une information interprétée qui est moins évidente dans (b), à savoir l'éloge par eux-mêmes de MM. Agnelli (qui possèdent à la fois le journal La Stampa et l'usine FIAT).

Le souhait de conserver dans t les informations interprétées de T - sans cependant les exprimer sous forme d'information de 1er degré - peut entrer en conflit avec la sélection hiérarchique de l'information de T (cf. Condenser 2). Soit en effet le texte qui suit, emprunté à une revue de presse du Monde (19/1/1982) :

Enfin, signalons le commentaire de l'Alsace, le journal de Mulhouse, qui appartient au Crédit mutuel, qui souligne, en parlant des trois banques mutualistes qui "se trouvent brusquement nationalisables après le verdict du Conseil constitutionnel", que, "paradoxalement, en la nationalisant, le gouvernement porterait atteinte à l'un de ses traditionnels "amis politiques" le plus puissant : le mouvement coopératif et mutualiste".

L'information "Le journal l'Alsace appartient au Crédit Mutuel" se présente comme une information incidente dont la suppression, au niveau des informations de 1er degré, n'altère pas la cohérence du reste du texte. Il n'en va pas de même au niveau des informations interprétées ; cette incidente est là, en effet, pour induire une information interprétée du type "les banques mutualistes font campagne contre la décision du Conseil constitutionnel portant sur la nationalisation obligatoire des banques mutualistes".

La deuxième partie du principe 2 trouve son application dans les cas où le signifiant de *t* est très réduit par rapport à celui de *T* : quelques lignes doivent contracter un article de plusieurs pages. La plus grande partie des informations de 1er degré de *T* sont donc absentes de *t*. Or, il se peut que ces informations puissent avoir une importance non en tant que telles mais en tant qu'associables à des informations interprétées qui caractérisent l'ensemble de *T*. Si, par exemple, *T* expose une démarche déterminée pour traiter d'un problème, il se peut que le récit de la démarche soit supprimé dans *t* et que, dans ce cas, il soit nécessaire d'ajouter à *t* l'information interprétée associable à ce récit : des expressions telles que "étude théorique", "recherche expérimentale" et autres, illustrent ces informations de 1er degré qu'on incorpore à *t* et qui correspondent souvent à des informations interprétées associables à des informations de 1er degré de *T* absentes dans *t* (sur la relation entre ce principe et la linéarité de *t*, cf. ci-dessous p.39).

3-1-3 - Les différentes modalités de l'invariance informative

On sait que l'exigence d'invariance informative contrainte de base dont la satisfaction sera exigée en toute contraction de texte, se conçoit différemment selon quatre caractéristiques et qu'elle est en rapport avec trois types d'exigences possibles sur *t* ; ceci apparaît dans le tableau suivant, où l'on reprend les éléments qui organisent la présentation faite dans Condenser II, p. 18, et où chaque "x" peut être conçu différemment selon la colonne dans laquelle il se trouve :

	!Infor- !mation! !criti- ! que	!Sélection de l'in- formation! !	!Théma- tisa- tion !	!Distance énoncia- tive !	!Liné- arité !	!Cita- tion !	!Reprise de si- gnifiant !
!Invariance informative!	x	x	x	x	x	x	x

On essaiera par la suite de déterminer l'incidence de chacun de ces sept facteurs sur l'expression de l'invariance informative entre T et t.

L'existence d'une information critique dans une contraction ne modifie pas directement le type d'invariance informative entre T et t, bien qu'elle ait sur lui une influence indirecte. L'information critique dans une contraction (en l'occurrence dans le résumé critique) s'ajoute aux informations de t qui expriment l'invariance informative en relation à T ; en fait, l'information critique dans t doit porter sur la partie de t qui constitue l'invariance informative entre T et t. L'introduction d'information critique dans t exige l'existence de distance énonciative et l'absence de thématization dans ce même t : celui qui formule les critiques dans t doit être clairement distingué de l'auteur de T et les critiques introduites dans t doivent porter non sur les thèmes de T, mais sur ce qui est dit à propos de ces thèmes (c'est-à-dire sur les "commentaires", dans la terminologie de Condenser II p. 6).

Or, absence de thématization et existence de distance énonciative, sont des caractéristiques qui auront une incidence sur le choix d'un type d'invariance informative entre T et t ; indirectement l'ajout d'information critique influera ainsi sur la conception de l'invariance informative.

La sélection de l'information ne modifie pas, en principe, le type d'invariance informative entre T et t (cf. cependant le principe n° 1).

L'existence de thématization dans t va introduire des particularités importantes dans l'expression de l'invariance informative. En effet, un t avec thématization ne présente, par définition, que des informations partiellement identiques à celles qui apparaissent dans T : ce sont les informations qui portent sur les thèmes de T. Tout ce qui relève des circonstances énonciatives

qui accompagnent ce qui est dit dans T des thèmes (les "commentaires") aura donc disparu de t. Par ailleurs, les entités concrètes et individuelles qui apparaissent dans T s'effacent souvent au profit d'entités générales dont elles ne sont qu'une illustration. Si l'on se rapporte à l'exemple présenté dans Condenser II p. 11, on peut constater qu'aucun des syntagmes nominaux qui expriment les différents thèmes du T contracté n'est précédé d'un article, et qu'aucun non plus n'est situé dans le temps ou l'espace (cf. "Economie", "cas de souffleries ...", etc). C'est que les indicateurs d'individualité qui permettent d'ancrer un texte par rapport aux circonstances d'énonciation concrètes, disparaissent souvent d'une contraction avec thématization. Dans ce cas l'invariance informative doit être cherchée au niveau de l'information linguistique ou du signifié des informations partielles de T qui subsistent dans t, avec effacement systématique, dans ces informations partielles, des indicateurs d'individualité renvoyant à des entités référentielles particulières, ou bien avec remplacement des indicateurs d'individualité de T par des indicateurs qui renvoient à la classe entière des objets dont il s'agit et non aux individus particuliers traités dans T (types 1 et 3 du tableau p.30).

Les indicateurs d'individualité ne disparaissent cependant pas toujours des contractions avec thématization : si le style de Proust peut en effet être un t vraisemblable, le style d'un auteur ne l'est pratiquement pas (cf. aussi les fleuves de l'Afrique, et les fleuves d'un continent). Dans certains textes l'élimination des indicateurs d'individualité au-delà d'un certain seuil est donc impossible, car les textes deviennent inintéressants. Dans ces cas et/ou dans la mesure où les t avec thématization conservent des indicateurs d'individualité, l'invariance informative avec T doit se situer dans les types 4 et 6 du tableau de la page 30.

La distance énonciative a des répercussions importantes sur les modalités d'invariance informative entre T et t.

Une contraction t peut présenter ou non une distance énonciative. Si t présente une distance énonciative, il aura les caractéristiques du discours rapporté. Celui-ci offre deux modalités : le discours rapporté direct et l'indirect. Voici des exemples de ces trois possibilités :

Si *t* est sans distance énonciative la règle générale est claire : le producteur de *t* doit se substituer au producteur de *T* et se situer dans les circonstances énonciatives où celui-ci se trouvait, et ceci même si ces circonstances ne sont pas celles qui accompagnent réellement la production de *t*. De là les interdictions de modifier dans *t* l'expression de l'énonciateur et les indicateurs d'individualité dont la partie B se fixe en fonction des conditions d'énonciation. Par rapport à ces deux facteurs, c'est la signification et non l'information référentielle qui est identique dans *T* et dans *t*. Un *t* sans distance énonciative ne peut être par rapport à *T* dans la même relation que (1) par rapport à (2) dans l'exemple qui suit :

(1) Aujourd'hui il pleut ici
Date : 10 novembre
Lieu : Paris

(2) Le 10 novembre il pleuvait à Paris

Même s'il est faux que les circonstances énonciatives de *t* sont les mêmes que celles de *T*, l'auteur de *t* doit pour ainsi dire "jouer" à être l'auteur de *T*, et il se substitue à lui en faisant semblant de rester dans les mêmes conditions d'énonciation où se trouvait l'auteur de *T*.

L'application de ces interdictions aux *T* rédigés à la première personne soulève un problème particulier : gêne à se mettre en lieu et place d'un autre, et gêne d'autant plus grande que cet énoncé est plus "impliquant" (souvenirs, confessions, etc...). L'alternative est simple : soit accepter un changement dans l'expression de l'énonciateur et employer la troisième personne (c'est ce qui est parfois conseillé dans certains concours, cf. Stalloni p. 8), mais sans modifier les autres indicateurs d'individualité dont la partie B est fixée en fonction des conditions d'énonciation, soit conserver la première personne comme expression de l'énonciateur et abandonner tout scrupule, en admettant qu'il s'agit d'un exercice de convention. Le choix de l'une ou l'autre de ces solutions dépendra de la nature du texte (degré d'"implication" du je). Dans tous les cas néanmoins, l'indication précise des sources détaillées du texte sera indispensable pour sa compréhension. Si par rapport à ce type de *T* on choisit de modifier l'expression de l'énonciateur, l'invariance informative, sur ce point, se

manifestera au niveau de l'information référentielle et non de la signification.

Comme l'indique le tableau précédent, l'interdiction de modifier les indicateurs d'individualité dans un t sans distance énonciative, ne porte pas sur tous les indicateurs d'individualité de t . Si la partie B de ceux-ci n'est pas fixée en fonction des conditions d'énonciation (c'est notamment le cas des noms propres ou d'expressions analogues) leur modification reste possible. Parfois cette modification est souhaitable et parfois elle ne l'est pas.

(a) - Modifications souhaitables en fonction du destinataire de t , afin d'aboutir à une meilleure compréhension de l'énoncé, ou d'éviter une ambiguïté ou une imprécision. Dans ce cas, il faudra tenir compte de la vision du monde du destinataire, qui lui permettra de fixer correctement les indicateurs. Par exemple, on peut envisager, selon les destinataires, soit de remplacer un nom propre par un indicateur indiquant la fonction exercée par la personne désignée par ce nom propre ("Georgina Dufoix" deviendrait ainsi "la secrétaire d'Etat à la famille dans l'actuel gouvernement") soit le contraire. C'est cette possibilité de remplacement des indicateurs d'individualité non fixés par les conditions d'énonciation, qui permet, en même temps que l'emploi d'anaphoriques, d'éviter d'introduire dans t des expressions différentes pour exprimer la reprise de mêmes entités référentielles (cf. ci-dessus le point (5) p. 22). Dans la mesure où on modifie dans t les indicateurs d'individualité de T , l'invariance informative sera déterminée au niveau de l'information référentielle et non de la signification.

(b) - En fonction du point de vue retenu, de manière analogue à ce qui a été remarqué plus haut à propos de la thématization, les indicateurs d'individualité de T qui renvoient à des entités référentielles particulières et individualisées, peuvent parfois être remplacés par des indicateurs d'individualité indéfinis. Le texte contracté peut prendre ainsi une valeur "exemplaire", son intérêt étant moins dans le cas particulier envisagé dans T que dans l'illustration d'un cas plus général. Par exemple, dans le texte qui suit, "Michel Galou habitant ..." peut être remplacé dans t par "un jeune homme d'une petite ville ..."

Un comble

Les gendarmes de Lavaur (Tarn) ont arrêté un jeune homme qui venait de voler une voiture à un habitant de cette ville. Le voleur, Michel Galou, 19 ans, sans profession, a reconnu être l'auteur de ce vol et a expliqué aux gendarmes qu'il avait fait cela, sa propre voiture étant tombée en panne, pour se rendre à une audience du Tribunal de Montpellier devant lequel il devait comparaître... pour vol de voiture.

Démuni, de plus, de permis de conduire, il a été écroué à Albi.

(Extrait d'un quotidien régional).

A l'instar de la situation produite dans le cas de thématisation, l'invariance informative doit être trouvée ici plutôt au niveau de l'information linguistique ou du signifié des informations partielles qui subsistent dans *t*, qu'au niveau de l'information de premier degré complète.

Modifications non souhaitables

On s'abstiendra de modifier les indicateurs d'individualité lorsque la modification impose une connaissance particulière du monde référentiel que le lecteur de *t* n'est pas censé posséder. Dans ce sens, la règle générale est que la vision du monde requise pour fixer les indicateurs d'individualité de *t* ne doit pas être foncièrement différente de celle qui est requise pour fixer les indicateurs d'individualité de *T*.

Envisageons maintenant les cas où *t* présente le trait "distance énonciative". On sait que l'invariance informative s'établit dans ce cas entre *T* et le discours rapporté de *t*. Si, dans *t*, l'expression de ce discours est directe, les indicateurs d'individualité de *T* doivent subsister tels quels dans *t*, la seule modification introduite dans *t* concernant l'énonciateur. On est dans ce cas obligé d'avoir recours à la citation, ce qui implique qu'obligatoirement l'invariance informative entre *T* et *t* relève du type 2 du tableau p.30, (identité au niveau de l'information linguistique, du signifié, de la signification et de l'information référentielle).

Si dans *t* l'expression du discours rapporté est indirecte, la possibilité de modifier les indicateurs d'individualité dont la partie B n'est pas fixée en fonction des conditions d'énonciation, est réglée par les mêmes

principes que ceux indiqués ci-dessus à propos de ces mêmes indicateurs utilisés dans des t sans distance énonciative ; à ces principes, il convient toutefois d'ajouter le suivant : il ne faut pas utiliser d'indicateurs d'individualité qui n'auraient pas pu être utilisés par le producteur de T.

En ce qui concerne les indicateurs d'individualité dont la partie B est fixée par les conditions d'énonciation, nous nous limiterons à signaler ici que dans certains cas cette modification est obligatoire (paire n° 1 ci-dessous) et dans d'autres cas elle est possible (paire n° 2)

Paire 1

(a) J'irai chez toi demain

Locuteur : Jacques

Destinataire : Pierre

Date : 10 novembre

(b) Jacques m'a dit qu'il viendrait chez moi aujourd'hui

Locuteur : Pierre

Date : 11 novembre

toi et demain dans (a) sont obligatoirement devenus moi et aujourd'hui dans b, de même que viendra a été remplacé par viendrait.

Paire 2

(a) Le chômage est très élevé en Angleterre

Locuteur : Jacques

Lieu : France

(b) Jacques a dit que le chômage était très élevé ici

Lieu : Angleterre

Angleterre de (a) est devenu ici en (b) mais cette substitution est possible et non obligatoire, Jacques a dit que le chômage était très élevé en Angleterre est un énoncé parfaitement normal, même s'il est produit en Angleterre.

Dans le cas où les indicateurs d'individualité sont modifiés, l'invariance informative, dans la mesure où elle les concerne, ne peut se manifester qu'au niveau de l'information référentielle.

La linéarité est une des caractéristiques qui règlent l'organisation du signifiant d'un texte. Parmi les différents types possibles de linéarité (des sons, des lettres, des mots, de syntagmes, etc...) on s'intéressera ici à la linéarité entre phrases.

On sait que, selon les différents types de contraction, cette linéarité entre phrases d'un texte doit ou non être conservée. Cette linéarité peut parfois modifier profondément le faisceau d'informations véhiculées par le texte au niveau des informations interprétées. Les énoncés des paires suivantes ne véhiculent pas un même faisceau d'informations :

(1-a) Le passant frappe à la porte. La concierge crie au secours.

(1-b) La concierge crie au secours. Le passant frappe à la porte.

(2-a) La température de la pièce s'élève. Il ouvre la fenêtre.

(2-b) Il ouvre la fenêtre. La température de la pièce s'élève.

D'une manière générale, les relations temporelles et de causalité entre ces deux énoncés peuvent être exprimées par leur ordre de présentation dans un texte.

Lorsqu'on exige que t conserve la linéarité de T , t conserve par là même celles des informations interprétées de T qui relèvent de sa linéarité (et qui concernent les informations de 1er degré de T conservées dans t). En revanche, lorsque t ne respecte pas la linéarité, il faudra s'assurer que les informations interprétées déductibles de la linéarité de T ne sont pas absentes de t ; dans le cas contraire, elles doivent être restituées comme des informations de premier degré dans t . Ceci n'est que l'application à la linéarité du principe n° 2 présenté ci-dessus (cf. p.31).

Citations et reprise de signifiants. Dans la mesure où l'on accepte dans t les citations et la reprise de signifiants de T , t devient plus proche, dans son organisation visible de T . On l'a déjà remarqué à propos du discours

rapporté direct, procédé par lequel on introduit les citations dans t : dans ce cas - cas extrême - l'invariante informative "colle" de tellement près à l'organisation de T et de t, que les deux textes coïncident, d'où la nécessité de la caractériser par le type 2 du tableau de la p.30 .

Dans les autres cas, on peut observer un phénomène analogue : plus larges sont les portions de signifiant de T reprises dans t, plus il y a des chances pour que l'invariance informative se caractérise, au moins partiellement, en fonction de la signification et/ou du signifié de T et de t. Il est clair que lorsque la reprise de signifiants se limite à la réutilisation dans t des éléments du vocabulaire de T, l'invariante informative va très probablement se définir en fonction de l'information linguistique et/ou de l'information référentielle.

Dans les pages précédentes, nous avons mis en rapport les différents types de relations possibles entre les faisceaux d'informations de deux textes, avec la notion d'invariante informative et les sept facteurs qui la conditionnent.

Quelques idées générales peuvent s'en dégager :

- Les types 1 et 3 vont correspondre à des contractions où on doit retenir moins le monde référentiel exprimé dans T que les aspects généraux de ce monde référentiel. Les types 2, 4 et 6, en revanche, seront utilisés là où il faut retenir dans t le monde référentiel concret et particulier exprimé dans T.

- Les types 1 et 2 apparaîtront dans les cas, extrêmement rares en dehors de citations (ou "centons"), où l'expression de t est calquée sur celle de T.

Les types 3, 4 et 6 seront les possibilités les plus utilisées en contraction ; ce qui nous amène à établir le constat suivant : il serait vain

d'imaginer un processus de contraction qui consisterait à découper des parties de T qui seraient retenues dans t. Pour aboutir à t à partir de T il faut se dégager de l'organisation particulière de T et procéder en termes d'une structure plus abstraite, éloignée de la forme particulière qu'elle a acquise dans T.

Cet éloignement des formes particulières qui apparaissent dans T est requis pour tous les aspects de l'information de 1er degré déterminés par le système linguistique, c'est-à-dire aussi bien pour la partie A des indicateurs d'individualité que pour le reste. Sans entrer ici dans la discussion des reprises des entités référentielles dans un texte ni dans l'analyse de la manière dont elles assurent sa cohérence, on peut dégager l'idée générale suivante : un texte ne peut être compris que si on arrive à détecter, au-delà d'une variété d'expressions linguistiquement différentes, la même entité référentielle ; c'est-à-dire qu'il faut découvrir une même fixation de la partie B dans les indicateurs d'individualité dont la partie A est différente.

L'éloignement des formes particulières de T a cependant des limites qu'il faut se garder de dépasser : l'invariance informative entre T et t est déterminée par ce qui est dit dans T (l'information de premier degré, en général complète, dans quelques cas, partielle) et non pas par ce qui est interprété dans T en fonction de ce qui y est dit. Ce principe ne se module que dans des circonstances très précises, indiquées plus haut (cf. Principe 2 p.30; la discussion sur la linéarité p. 31).

3-2 - Les différents types d'information et la typologie de la contraction de texte

Dans les quelques pages qui suivent nous allons reconsidérer les trois premiers types de contraction de texte présentés dans le tableau de Condenser II p. 17 - types qui sont les plus fréquemment utilisés - et systématiser, par rapport à chaque type, les considérations précédentes.

Résumé scolaire

Grâce à l'absence de thématization, l'invariance informative entre T et t doit être cherchée au niveau de l'information de 1er degré de T et de t.

Par l'absence de distance énonciative, l'énonciateur et les indicateurs d'individualité de T dont la partie B est fixée par les conditions d'énonciation, sont les mêmes dans T et dans t. En ce qui les concerne, l'invariance informative relève de la signification. En revanche, pour ce qui est des autres indicateurs d'individualité, elle peut se situer dans l'information référentielle (cf. ci-dessous). L'exigence du respect dans t de la linéarité de T implique qu'aucune information de 1er degré de t ne doit exprimer des informations interprétables grâce à la linéarité de T. L'absence de citations de T dans t et l'exigence de ne pas reprendre dans t des signifiants de T, impliquent la recherche de la non-identité du signifié dans T et dans t. Le type n° 2 de relations possibles entre deux énoncés (cf. tableau p. 30) est sévèrement exclu des résumés scolaires : c'est le centon, ou t obtenu par une sélection opérée sur les signifiants de T.

Lequel, parmi les types 4 et 6, paraît le plus apte à représenter l'invariance informative dans le résumé scolaire ?

Avant de répondre à cette question, on établira une distinction interne au type 6. Soit les deux paires suivantes :

- (1-a) Nos voisins du 1er étage, font des projets en vue d'effectuer un voyage en Grèce
- (1-b) Les Dupont projettent un voyage en Grèce
- (2-a) Parmi les ministres d'Etat présents, il y avait le ministre du commerce extérieur et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation
- (2-b) Parmi les ministres d'Etat absents, il y avait le ministre de la recherche et le ministre de la planification.

Tant les énoncés de la paire 1 que ceux de la paire 2 relèvent du type 6, leur identité se situant seulement au niveau de l'information référentielle.

La différence entre les deux est cependant importante :

Dans le cas de la paire 1, l'information linguistique est différente dans la et lb parce que les parties A des indicateurs d'individualité (nos voisins du 1er étage et les Dupont) sont différentes dans la et dans lb. En revanche, dans la paire 2, l'information linguistique n'est pas seulement différente au niveau de la partie A des indicateurs d'individualité (le ministre du commerce extérieur et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation dans 2a, et le ministre de la recherche et le ministre de la planification dans 2b), mais aussi parce que d'autres expressions, qui ne sont pas des indicateurs d'individualité, y sont différentes (présents dans 2a et absents dans 2b). Par ailleurs, les entités référentielles ne sont pas les mêmes dans 2a et dans 2b, ce qui n'est pas le cas dans la paire 1.

On dira que la paire 1 relève du type 6 sans changement des entités référentielles et que la paire 2 relève du type 6 avec changement des entités référentielles.

A partir de cette distinction on peut répondre à la question précédente : le type 4 et le type 6 sans changement des entités référentielles sont les plus aptes à représenter l'invariance informative dans le résumé scolaire. Le type 6 avec changement des entités référentielles ne peut être utilisé que très rarement. L'utilisation du type 4 ou du type 6 sans changement des entités référentielles dépendra de la modification dans t des indicateurs d'individualité de T non liés aux conditions d'énonciation.

Résumé informatif. L'absence de thématisation situe l'invariance informative au niveau de l'information de 1er degré. La distance énonciative, lorsqu'elle existe, oblige à modifier l'expression de l'énonciation dans t. Comme le discours rapporté direct n'est pas autorisé (absence de citations), certains indicateurs d'individualité qui sont en rapport avec les conditions d'énonciation, doivent ou peuvent, en principe, être modifiés. Dans la contraction d'articles scientifiques, il est en fait extrêmement rare que la modification soit indispensable ; en effet, avec la distance énonciative, on souligne que les affirmations de t sont à mettre sous la responsabilité de l'auteur de T mais,

très généralement, ces affirmations de T n'impliquent pas la responsabilité de l'auteur de t, et les conditions énonciatives particulières de T sont relativement secondaires. Il est rare aussi que la reprise de signifiants aille jusqu'à définir une invariance informative au niveau du signifié global. Les indicateurs d'individualité de T non liés aux conditions d'énonciation de T peuvent ou non être modifiés. Comme pour le résumé scolaire, le type 4 et le type 6 sans changement des entités référentielles sont les plus aptes à représenter l'invariance informative.

Résumé indicatif. L'existence de thématisation situe la relation entre T et t dans le type 1 ou le type 3. L'absence de citations et le fait que la reprise de signifiants se limite souvent à emprunter, pour la confection de t, le vocabulaire de T, font situer l'invariance informative plutôt dans le type 3 que dans le type 1. Les effets de la distance énonciative sont encore plus limités que dans le cas précédent, le discours rapporté dans t ne porte que sur les thèmes traités dans T. Les indicateurs d'individualité qui ont un rapport avec les conditions d'énonciation de T ont donc toutes les chances d'être absents de t. En revanche, le fait de ne retenir dans t que les thèmes traités dans T provoque la disparition de t d'informations interprétées associables à T qui peuvent être importantes. Dans ce cas, il faut les réintroduire comme des informations de 1er degré : c'est ce que l'on fait à l'aide d'expressions du type "étude expérimentale", "étude théorique", "analyse statistique", "étude approfondie", ou analogues.

(Les annexes concernant ce chapitre - qui ont été annoncées dans notre numéro précédent, page 59 - paraîtront dans CCMDENSER n° 5)

- (1) cf. en particulier la bibliographie sur le sujet que nous avons proposée dans CONDENSER n° 1 et 2 , ainsi que dans ce numéro même.
- (2) Nous renvoyons sur ce point aux conclusions de H.WEINRICH, Le Temps, PARIS, Ed. du Seuil, 1964, qui constate dans les textes la présence constante de ces éléments, qu'il qualifie de signes "à récurrence obstinée". Il note ainsi : "En moyenne, si l'on tient compte des différents types de texte, les résultats se laissent grossièrement ramener à cette règle : dans un texte imprimé, il y a autant de formes temporelles que de lignes"(p.17); ou encore : "Comme la catégorie du temps, celle de la personne verbale est régulièrement répétée dans tout texte un peu consistant : à peu près autant de fois que le texte imprimé a de lignes."
- (3) Il est remarquable que le travail stylistique des moralistes, dont l'objectif est de parvenir à la plus grande généralité, consiste souvent à jouer sur les deux catégories linguistiques que nous avons distinguées : ainsi LA ROCHEFOUCAULD dans ses Maximes cherche-t-il à effacer les indicateurs d'individualité au profit d'entités conceptuelles de plus large portée :
- Maxime XIV : (version définitive) "Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures;..."
variante : "Les Français..."
- Maxime LVII : (version définitive) "Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard."
variante : "Quoique la grandeur des Ministres..."(avec une allusion directe à RICHELIEU et à MAZARIN).
- (4) cf. Yves STALLONI, Méthode de contraction et de synthèse de textes, Editions MARKETING, coll.Ellipses, PARIS, 1981 p. 14 : "Heureusement, les textes à contracter sont le plus souvent des textes d'idées, pages de journalistes, extraits d'ouvrages de philosophie, de sciences humaines, énoncés de nature essentiellement conceptuelle."
- (5) On pourrait ranger ici beaucoup d'oeuvres "classiques" qui sont dégagées aujourd'hui des références ou allusions à la vie de leur époque, et qui, même si elles conservent une valeur générale et sont par là de nature à nous instruire et à nous intéresser, sont loin d'avoir pour le lecteur du XXème siècle toute la richesse qu'elles pouvaient renfermer pour les contemporains.

- (6) Nous examinons plus loin (p. 20) le rôle en contraction de texte des informations interprétées provenant de la confrontation de l'information de premier degré avec le référent et/ou la vision du monde.
- (7) Jean COHEN, Structure du langage poétique, PARIS, Flammarion, 1966, p.35. La même idée se trouve exprimée par Gérard GENETTE, Palimpsestes, Ed. du Seuil, coll. Poétique, PARIS, 1982, p.263 : "Un texte (littéraire)... ne peut être ni réduit ni agrandi sans subir d'autres modifications plus essentielles à sa textualité propre; et ce, pour des raisons qui tiennent évidemment à son essence non spatiale et immatérielle, c'est-à-dire à son idéalité spécifique". Il ajoute plus loin (p.280, note 2) : "Le principe d'indissolubilité de la forme et du sens conduit généralement à décréter qu'un poème n'est pas plus résumable qu'il n'est traduisible. "Est poème, dit Valéry, ce qui ne peut se résumer. On ne résume pas une mélodie"." Genette ajoute néanmoins en commentaire à cette citation : "On peut presque toujours réduire un poème... et je me méfie un peu de ceux qui s'y prêtent le plus mal, et qui ne sont, par exemple, qu'une poussière d'images incohérentes... L'intangibilité du poétique est une idée "moderne" qu'il serait temps de bousculer un peu".
- (8) D'autres typologies des textes ont été proposées et recourent sur certains points celle que nous proposons; on peut citer en particulier :
- celle qui découle du schéma des fonctions du langage de Jakobson; elle est assez voisine de la nôtre, mais ne s'inscrit évidemment pas dans une problématique de la contraction de texte. Cf. par exemple : F.VANOYE, Expression - Communication, A.COLIN, Coll. U - PARIS, 1973, p.72 & sq.
 - celle de C.KERBRAT-ORECCHIONI, fondée sur des considérations énonciatives (L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage - A.COLIN, Coll. Linguistique, PARIS, 1980, p.154 et sq.)
 - celle enfin qui repose sur une grammaire du texte, et qui distingue par exemple en se fondant sur la structure de l'énoncé, les textes "argumentatifs", "narratifs", "descriptifs", etc... : elle pourrait être complémentaire à celle que nous proposons et sera examinée lorsque nous traiterons de la hiérarchisation de l'information (Cf pour une application possible à la contraction de texte : L.SPENGLER-CHAROLLES, "Le résumé de texte", in PRATIQUES - 26bis rue des Bénédictions - 57000 METZ - n° 26 "Ecrire en classe" - Mars 1980, p. 59-90).